

Tarification du service enfance et jeunesse 2018

ACCUEIL DE LOISIRS (Tranches de revenus CAF)		Tarifs journée			Tarifs 1/2 journée avec repas			Tarifs 1/2 journée sans repas		
		1 enfant	2 enfants	3 enfants et plus	1 enfant	2 enfants	3 enfants et plus	1 enfant	2 enfants	3 enfants et plus
A	de 0-9600€	4,50 €	4,00 €	3,50 €	3,22 €	2,86 €	2,50 €	2,43 €	2,16 €	1,89 €
B	de 9601-19200 €	6,00 €	5,50 €	5,00 €	4,29 €	3,93 €	3,58 €	3,24 €	2,97 €	2,70 €
C	de 19201-25200 €	7,50 €	7,00 €	6,50 €	5,36 €	5,01 €	4,65 €	4,05 €	3,78 €	3,51 €
D	de 25201-32400 €	9,00 €	8,50 €	8,00 €	6,44 €	6,08 €	5,72 €	4,86 €	4,59 €	4,32 €
E	de 32401-38400 €	11,50 €	11,00 €	10,50 €	8,22 €	7,87 €	7,51 €	6,21 €	5,94 €	5,67 €
F	de 38401-50400 €	13,00 €	12,50 €	12,00 €	9,30 €	8,94 €	8,58 €	7,02 €	6,75 €	6,48 €
G	de 50401 € et +	14,00 €	13,50 €	13,00 €	10,01 €	9,65 €	9,30 €	7,56 €	7,29 €	7,02 €
H	Extérieur	18,00 €			13,25 €			10,60 €		

Le tarif journalier ALSH (hors garderie) est applicable à tous les foyers suivant la tranche de revenus des familles. Il est appliqué au regard de vos revenus imposables déclarés sur votre avis d'imposition. (*Ligne 2, total des salaires et assimilés.*)

Familles allocataires CAF : vous devez nous communiquer votre n° d'allocataire CAF.

Familles non allocataires CAF (MSA, maritime, sans régime...) : vous devez nous transmettre votre avis d'imposition N-1.

Attention, en cas d'absence des éléments administratifs demandés, la tranche G sera appliquée.

Si changement de situation familiale ou de ressources : naissance, perte d'emploi, séparation... Votre tranche de revenus peut évoluer. Merci d'informer nos services afin que nous puissions prendre en compte ce changement, et ainsi vous bénéficierez du tarif le plus adapté.

ACCUEIL PERISCOLAIRE (garderie)	Matin	Soir	Soir ALSH	Journée	dépassement horaire par 1/4 d'h
	1,30 €	1,60 €	1,30 €	2,35 €	7,00 €
MINI-CAMP ET STAGE	12-17 ans	7-11 ans	5-6 ans	Stage	
	13 €	11 €	9 €	6,18 €	
ACTIVITE JEUNESSE (12-17 ans)	Sur place	Extérieur 1	Extérieur 2	Extérieur 3	
	2,20 €	4,00 €	10,00 €	15,00 €	
RESTAURATION SCOLAIRE	Repas enfant	Repas ticket	Repas enfant extérieur		
	2,70 €	3,27 €	3,27 €		
ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS	la séance	Séance + navette			
	2,50 €	4,10 €			

Les modes de règlement des factures :

- Tout règlement est à adresser au trésor public de Rosporden.
- Les modes de paiement acceptés : **prélèvement, chèque, CB, espèces, Chèques vacances**
- **Les tickets CESU** pour le règlement des services ALSH et garderie, des enfants de - de 6 ans.
- Si vous possédez des **bons CAF, MSA, JPA**, ils vous seront déduits du tarif plein.

Ces bons sont à présenter impérativement au début des séjours ou de l'ALSH.